



MODÈLE DE RÈGLEMENT POUR PATINOIRE EXTÉRIEURE

HORAIRE DU PATINAGE LIBRE

Date _____
Heure _____

HORAIRE DU HOCKEY LIBRE

Date _____
Heure _____

TARIF

(À spécifier s'il y a lieu)

Il est strictement défendu de fréquenter ce site en dehors des heures d'ouverture.

RÈGLEMENT DU PATINAGE LIBRE

RÈGLES DE SÉCURITÉ

- ☐ Les enfants de 12 ans et moins doivent être accompagnés d'un adulte.
- ☐ Le port du casque protecteur est fortement recommandé pour les enfants de 10 ans et moins ainsi que pour tous les patineurs débutants ou de faible calibre de tout âge.
- ☐ Les débutants utilisant des appuis pour patiner sur la surface glacée doivent être accompagnés d'un adulte.

IL EST STRICTEMENT DÉFENDU

- ☐ De se trouver sur la glace sans être chaussé de patins.
- ☐ De s'attrouper ou flâner en bordure de la patinoire.
- ☐ De s'asseoir sur le bord de la bande.
- ☐ De boire, manger ou fumer sur la patinoire ou dans le chalet des loisirs.
- ☐ De patiner avec quelqu'un sur le dos ou dans les bras.
- ☐ D'être sur la patinoire avec un traîneau.
- ☐ De se tirer ou se bousculer.
- ☐ De faire des courses ou patiner à des vitesses excessives.
- ☐ De freiner brusquement.
- ☐ De jeter des objets sur la patinoire.
- ☐ De patiner dans le sens contraire ou à reculons.
- ☐ De pratiquer des figures de patinage artistique ou de pratiquer le hockey.
- ☐ De faire la chaîne, jouer à la tague ou lancer des balles de neige.
- ☐ D'apporter des rondelles et des bâtons de hockey.
- ☐ D'utiliser casque d'écoute, cellulaire ou appareil électronique portatif en patinant.

FAUTEUILS ROULANTS ET POUSSETTES

- ☐ Les fauteuils roulants et les poussettes sont permis sous la responsabilité d'une personne de 16 ans et plus chaussée de patins.
- ☐ Le port d'un casque protecteur est fortement recommandé pour les personnes se déplaçant en fauteuil roulant et les enfants de 12 mois et moins dans une poussette.
- ☐ Les enfants entre 0 et 12 mois dans une poussette doivent être bien attachés.
- ☐ Les roues ne doivent plus présenter de traces de terre ou de calcium avant d'être mises en contact avec la glace afin d'assurer la sécurité des autres patineurs.
- ☐ Les personnes se déplaçant en fauteuil roulant ou accompagnées d'enfants dans une poussette doivent longer la bande.

RÈGLEMENT DU HOCKEY LIBRE

RÈGLES DE SÉCURITÉ

- ☐ Tous les participants sont tenus de porter un casque protecteur homologué CSA, un protecteur facial complet et un protège-cou.
- ☐ En tout temps, les groupes d'âge doivent être respectés selon l'horaire (6 à 12 ans, 13 à 17 ans et 18 ans et plus).
- ☐ Il est primordial de respecter tous les joueurs se trouvant sur la patinoire.
- ☐ Cette période de hockey se veut une activité participative et non compétitive.

SI AUCUNE SURVEILLANCE N'EST PRÉVUE

- ☐ Un adulte responsable doit accompagner les enfants de moins de 12 ans.

URGENCE

- ☐ En cas d'urgence, de blessures ou autres, composez immédiatement le 911.
- ☐ Le téléphone le plus près est situé au : *inscrire l'adresse*
- ☐ En cas de dommage sur la surface glacée ou sur les bandes de la patinoire, avisez immédiatement la municipalité au : *inscrire le numéro de téléphone*

AUTRES

- ☐ Les réservations de la part des écoles et des organismes sont prioritaires en tout temps.
- ☐ L'entretien de la patinoire est effectué périodiquement selon l'état de la glace et les conditions climatiques.
- ☐ La municipalité se réserve le droit de fermer la patinoire en tout temps, et ce, sans préavis.
- ☐ Nous demandons aux adultes de développer le sens civique des plus jeunes en les invitant à respecter les règlements en vigueur, et ce, afin que tous puissent tirer le maximum de bénéfice du patin et du hockey libre.
- ☐ Tout manquement à ces règles de sécurité pourrait entraîner une exclusion individuelle ou collective de la patinoire.